



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1997

**Foire-Exposition 1997 - Fixation des tarifs pour l'espace 'Espace
Entreprise' (V.I.P.)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Ségolène ROYAL

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

A l'occasion de la prochaine Foire-Exposition de NIORT, du 26 Avril au 4 Mai prochain, un espace d'accueil privilégié pour les chefs d'entreprise de la région dans un cadre privilégié sera créé et dénommé "Espace Entreprise" (V.I.P.).

Les entreprises auront plusieurs possibilités :

- louer un ou des emplacement(s) sous structure toilée dénommée "garden" de 16 m² (4 m x 4 m) pour une journée ou pour toute la durée de la Foire-Exposition.
- Acheter un ou des accès "Espace Entreprise" (V.I.P.) pour recevoir leurs clients dans un espace accueillant et tranquille.

Dans tous les cas, les entreprises pourront accueillir les collaborateurs et les clients de leur choix dans les meilleures conditions en leur offrant :

- un parking réservé de proximité
- une carte d'invitation à la Foire
- un espace dans un décor privilégié (moquettes, plantes, ...)
- un accès privilégié au chapiteau spectacles
- un programme d'animation personnalisé (à déterminer avec le Commissariat de la Foire)
- une possibilité de restauration haut de gamme.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs ci-après de l'espace d'accueil privilégié pour les chefs d'entreprises dénommé "Espace Entreprise" (V.I.P.) et dont la date d'entrée en vigueur est fixée au 7 Avril 1997.

	TARIFS
A.- EMPLACEMENT GARDEN (4 x 4) comprenant : 3 cases de stationnement, 20 cartes d'invitation et 1 badge	
A1 - 1 garden pour 1 journée	1.500,00 F
A2 - A partir de 4 jardins pour 1 journée	5.000,00 F
A3 - 1 garden pour 9 jours	8.000,00 F
B.- ACCES "Espace Entreprise" (V.I.P.) comprenant : case de stationnement et entrée Foire	
B1 - Par personne	50,00 F

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)